

Bureau de direction 12/10/2021

Etaient Présents : G. Casale, J. Trohel, E. Limousin, C. Archieri, F. Bodin, R. Nédelec, N. Botte, F. Kerbiquet, PY. Jouan, N. Tocquer

Excusés : C. Dapoigny, F. Bodin

Bilan de rentrée

Les réunions avec les responsables de parcours sur les 3 pôles ont eu lieu, excepté sur le pôle sud (réunion reportée).

Sur le pôle ouest, les inquiétudes relevées portent essentiellement sur la formation des tuteurs terrain, les outils du tutorat et les modalités de contrôle des connaissances.

Sur le pôle est, il a été relevé :

- Une charge de travail considérable des RMO et responsables de parcours, une demande de simplification des procédures, une demande de meilleure répartition des tâches entre les administratifs et les formateurs.
- Une forte tension sur la mise en stage (effectifs en hausse, calendrier des stages resserré. L'anticipation de l'identification des berceaux courant n-1 a été émise.
- Les outils du tutorat sont arrivés trop tardivement, avec trop peu de communication.
- Une demande de reconnaissance du rôle de RMO dans le déroulé de carrière des formateurs. A ce sujet, F. Bodin précise que le rôle de RMO ne fait pas l'objet d'une reconnaissance particulière mais l'engagement global est pris en compte lors du rendez-vous de carrière.

Concernant la mise en stage, une identification des berceaux dès le printemps serait idéale. Cependant, F. Bodin précise que la dotation en postes n'est connue que tardivement. Il propose qu'un rendez-vous avec le secrétaire général soit planifié rapidement pour poser les bases pour 2022 (RDV à planifier par l'INSPÉ).

N. Botté évoque le recrutement des tuteurs, qui sera de plus en plus difficile, au vu du montant de l'indemnité prévue. N. Tocquer souhaite une clarification des conditions de rémunération selon les profils. F. Bodin précise en effet que le tutorat des stagiaires en immersion professionnelle est régi par une circulaire datant de 2014, sans réactualisation, notamment du montant. Il ajoute qu'un tuteur est attaché à un stagiaire alors que le stage est désormais sécable.

Concernant la mise en œuvre de la formation, les conseils de perfectionnement procéderont à une première évaluation dans la perspective d'éventuels ajustements ultérieurs.

Campagne des emplois

La campagne des emplois 2022 est menée dans un contexte de maîtrise de la masse salariale de l'UBO. Toutes les demandes d'ouverture de poste ne seront donc pas satisfaites.

En 2021, 5 demandes d'ouverture de postes IATS et 5 demandes d'ouverture de poste enseignants ont été remontées, pour l'ouverture d'un seul poste formateur. Deux demandes d'ouverture iatss ont pu être honorées en cours d'année, via des mobilités entrantes. Les emplois enseignants vacants ont été pourvus par des postes à service partagé.

Quelle stratégie pour la campagne 2022 ?

⇒ IATS - 3 leviers de négociation :

- La continuité du service, notamment pour le poste Responsable Administratif du site de Saint Brieuç, dans un contexte préparation du déménagement.
- La résorption de la précarité : vigilance sur le service scolarité centrale, qui revêt un caractère stratégique.
- Le développement des activités : IGE en charge de l'Insertion professionnelle, profil à consolider.

⇒ Formateurs

- Le taux d'encadrement scientifique est trop faible à l'INSPÉ : seulement 2 PU sur 150 enseignants (encadrer des thèses, renforcer la visibilité, mener des recherches). Un PU a été recruté en 2021, mais un autre est parti en août.
- La logique de repyramidage des corps suite à l'adoption de la LPR. La campagne des emplois portera donc sur des recrutements de MCF.
- Le souhait de recruter des enseignants à titre définitif, alors même que la structure des emplois à l'INSPÉ laisse une place importante aux enseignants à service partagé (comme préconisé dans la réforme de la formation initiale).
- Une proposition faite par le doyen de la FSSE : porter une demande conjointe de MCF EPS SHS sur les deux composantes.
- Les besoins en didactique du français (support acquis d'office, sur le support libéré suite à un décès).

On peut donc esquisser le bilan suivant :

- PU en didactique mathématiques (recrutement externe) - Rennes
- Poste de MCF didactique des arts - Rennes
- MCF sociologie - Vannes
- Professeur des écoles en Ecole Inclusive - Brest ou Rennes
- MCF EPS SHS (commun avec la FSSE UBO) - Brest

F. Bodin souhaiterait disposer d'une liste des formateurs avec leur domaine de spécialité, liste qui pourrait s'avérer utile pour la formation continue.

Projet de convention inter-U – sport culture

L'objectif de cette convention sera de permettre l'accès des étudiants de l'INSPÉ inscrits à l'UBO en PE, aux services des universités partenaires, en matière de sport, culture, santé.

J. Trohel précise qu'après discussion avec le VP Culture et le directeur du SUAPS, cet accès des étudiants PE de Rennes et Saint-Brieuc, aux activités physiques, pourrait se faire sans convention. Cependant, les étudiants doivent s'inscrire en ligne et un blocage technique ne permet pas de le faire actuellement. Pour les personnels, un chiffrage de coûts est à faire, afin d'envisager une contrepartie financière. Les activités culturelles sont accessibles à tous.

La partie charge financière pourrait être incluse dans la convention INSPÉ – Rennes 2, déjà existante.

Au vu de cette discussion et du travail restant à mener, N. Tocquer décide de reporter le vote de la délibération prévue au conseil du 22 octobre. La délibération sera mise au vote du conseil du 19 novembre 2021.

Conseils de perfectionnement

La note de cadrage, validée par les VP, est en cours de diffusion sur les pôles. 3 conseils sont prévus, 1 pour chaque mention : 1^{er} degré, 2nd degré, Encadrement éducatif.

L'appel à candidature est en cours jusqu'au 15/10. Un contact a été pris avec les associations du CAPE (1 siège par conseil). Les IPR et IEN seront également représentés.

Des commissions préparatoires auront lieu en amont : le document de cadrage sera diffusé fin octobre pour faciliter les apports en conseils de perfectionnement.

Calendrier : un conseil avant la fin de l'année civile, un autre avant la fin de l'année universitaire. Ils auront lieu tous les ans, dans le cadre de la démarche qualité, attendue fortement par l'UBO.

COSP

Le conseil d'orientation scientifique et pédagogique est en cours de constitution. Une 1^{ère} réunion avec les VP recherche et les VP formation des 4 universités, prévue le 29 octobre, permettra une 1^{ère} identification des membres. La liste des membres désignés par le recteur est en cours de constitution. La présidence de ce conseil se fera par élection.

La liste définitive sera adoptée lors du conseil de l'INSPÉ du 19/11/2021.

Ce conseil pourra travailler sur la base des conclusions des conseils de perfectionnement.

N. Tocquer précise que le COSP permettra de donner de la visibilité à l'INSPÉ par la présence de membres extérieurs.

Parcours préparatoire aux professorats des écoles (PPPE)

Deux PPPE seront retenus dans l'académie de Rennes.

L'UBS souhaite s'inscrire dans cette dynamique, et abriter ce parcours soit sur la licence SVT à Vannes, soit la licence Lettres à Lorient.

L'UBO réactive le dossier avec le projet d'intégrer le PPPE dans la licence sciences de l'éducation. Le partenariat se ferait avec le lycée de l'Iroise. Cependant, l'IPR Breton souhaite que ce PPPE soit fléché bilingue.

Pour l'université de Rennes 2, J. Trohel ne dispose pas d'information sur le sujet.

Pour l'université de Rennes 1, G. Casale ne dispose pas d'information sur ce sujet. Une licence orientée PE est proposée mais l'effectif est trop faible pour ouvrir une licence spécifique.

F. Bodin précise que le recrutement dans les filières bilingues rencontre de grandes difficultés. L'objectif serait de contacter un large public d'étudiants qui auraient un enseignement breton, même optionnel. Cependant, le vivier est faible et la question de l'orientation vers le métier de PE se pose. Initialement, le PPPE était adossé aux parcours maths et lettres. Mais en Bretagne, il faut orienter l'effort vers les filières qui rencontrent des difficultés de recrutement, notamment la filière bilingue.